

PAR COURRIEL

Le 20 mars 2020

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Par la présente, nous vous informons que notre organisme a reçu le 16 mars dernier votre demande d'accès visant à obtenir l'achalandage (nombre de traversées, de véhicules et de passagers transportés) du 1^{er} au 29 février 2020 pour les traverses de Tadoussac et de L'Isle-aux-Coudres.

Voici les statistiques d'achalandage du 1^{er} au 29 février 2020 pour les traverses suivantes :

- Tadoussac
 - Nombre de traversées : 2 926
 - Nombre de véhicules transportés : 36 498
 - Nombre de passagers transportés : 55 838

- L'Isle-aux-Coudres
 - Nombre de traversées : 661
 - Nombre de véhicules transportés : 12 251
 - Nombre de passagers transportés : 18 929

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c.A-2.1., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours